

Défense et illustration d'une bibliothèque

Jean Marcel

Volume 41, Number 1, January–March 1995

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1033352ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1033352ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (print)

2291-8949 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Marcel, J. (1995). Défense et illustration d'une bibliothèque. *Documentation et bibliothèques*, 41(1), 47–48. <https://doi.org/10.7202/1033352ar>

Tous droits réservés © Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), 1995

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

Érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

Défense et illustration d'une bibliothèque

Jean Marcel

Université Laval, Québec

J'ai le souvenir que dans les années 70, le regretté Robert Cornevin, alors directeur du Centre de la documentation française, et qui devait en conséquence savoir de quoi il parlait, se plaisait à répéter à qui voulait l'entendre que la bibliothèque de la Délégation générale du Québec à Paris était la plus impressionnante bibliothèque de chancellerie de la capitale française. Son éloge valait son pesant d'or. Car outre qu'il dirigeait de son bureau du Quai Voltaire son important centre de documentation, Robert Cornevin s'intéressait de très près à la chose québécoise, pour lors encore assez nouvelle à Paris, et plus particulièrement à la littérature, qu'il enseignait d'ailleurs de temps à autre à l'Université de Paris-XIII (Villetaneuse). C'est là que j'avais connu ce pittoresque administrateur-écrivain; je m'y rendais hebdomadairement assurer une charge d'enseignement de littérature québécoise à partir de Caen où j'occupais, à l'université de cette ville, l'une des deux chaires récemment créées en France à la suite du célèbre voyage de De Gaulle au Québec et consacrées à la diffusion de la littérature québécoise. C'est dire que je me trouvais dans un petit carrefour où il m'était loisible de vérifier à souhait l'assertion de Robert Cornevin.

Car, où trouver en France, à cette époque, un fonds de livres indispensables à l'enseignement de la littérature québécoise? On songeait naturellement à se tourner du côté de la rue Pergolèse où la Délégation générale du Québec entretenait, comme il va nécessairement de soi dans toutes les chancelleries, une bibliothèque de documentation sur les principaux aspects du pays qu'elle est chargée de représenter. Cette bibliothèque, mise sur pied en 1961 par Françoise Deslauriers, fut conçue d'abord comme un centre de documentation à l'usage du personnel interne de la Délégation. Mais l'effort et l'acharnement qu'y avait mis l'aimable «fondatrice» firent bientôt que son modeste centre de documentation

apparut comme une véritable bibliothèque de consultation générale qui allait justifier l'éloge de Robert Cornevin. Et c'est ainsi que mes étudiants de Villetaneuse aussi bien que de Caen se mirent à la fréquenter avec une fureur et une assiduité qui allaient sous peu produire des mémoires et des thèses avec la même justesse de documentation que s'ils avaient été préparés au Québec même. La bibliothèque de la Délégation générale du Québec à Paris devenait un «territoire» québécois en France, et son utilité jusqu'à ce jour n'a jamais fait de doute.

On ne compte plus, en effet, le nombre de chercheurs en tous domaines, non seulement de France mais de l'Europe entière, qui se sont initiés à la question québécoise grâce aux services qu'offrait cette bibliothèque inouïe. Je me souviens que l'on venait de partout, du Danemark à la Pologne, pour s'assurer d'une documentation souple en vue de la rédaction d'un mémoire, d'un article ou de la préparation d'un cours. Tout y était. Et lorsque d'aventure un document faisait défaut, on pouvait être assuré que l'aimable personnel de la bibliothèque se démenait pour le procurer rapidement au chercheur, au journaliste, à l'amateur.

Ainsi s'est constitué à travers l'Europe le réseau des spécialistes de la chose québécoise, dans une fraternité forgée par l'accueil même du personnel de la bibliothèque. On en vint même à dire que notre délégué général le plus connu, c'était la bibliothèque, qui de la rue Barbet de Jouy à la rue Pergolèse, et de la rue Pergolèse à la rue du Bac, aller-retour par déménagements successifs, a assuré au cœur de l'Europe une présence québécoise significative.

Aujourd'hui, alors qu'elle fête son trentième anniversaire, la bibliothèque générale du Québec à Paris met encore à la portée des chercheurs de toutes sortes,

du professeur d'histoire constitutionnelle jusqu'à l'amateur de la chanson folklorique française du Québec, un arsenal de savoir impressionnant:

- plus de 15 000 ouvrages dans tous les domaines (à l'exception des sciences appliquées), principalement en sciences sociales (politique, droit, économie, éducation, commerce, histoire, géographie, etc.)
- 1 500 microformes sur lesquelles on peut lire des collections de journaux souvent introuvables dans la plupart des bibliothèques sises au Québec (journaux des XVIII^e, XIX^e, et XX^e siècles) ainsi que des écrits de type universitaire (thèses, études, etc.)
- une collection de plus de 60 périodiques relativement récents, journaux et revues confondus, y compris les principaux quotidiens actuels dont les collections annuelles sont ensuite versées à la Bibliothèque nationale de Paris
- une collection des publications gouvernementales et des journaux de l'Assemblée nationale
- une quantité inestimable de dossiers de presse divers sur les sujets les plus variés
- un fonds d'archives sonores de provenances multiples.

Que demander de plus pour apprendre, à Paris, quelque chose de vraisemblable et d'authentique sur le Québec?

Et cet important trésor a été accumulé au cours des trente dernières années, il importe de le préciser, *aux moindres frais* pour le gouvernement et le contribuable québécois. Plus de la moitié des acquisitions, en effet, proviennent de dons d'organismes du Québec, dont la Bibliothèque nationale du Québec qui y verse

tous ses «doubles» et de nombreux éditeurs qui y envoient avec une généreuse constance le tout-venant de leur production courante (notamment VLB, l'Hexagone, les Quinze, etc.)

C'est ainsi que le budget des acquisitions réelles et payables est d'environ 10 000\$ par an (volumes et abonnements aux périodiques suivis), ce qui est, somme toute, inférieur aux budgets de la plupart des bibliothèques publiques du Québec, pour un rendement souvent supérieur. Malgré les générosités dont il vient d'être fait état, pourquoi la bibliothèque de notre Délégation générale du Québec à Paris ne serait-elle pas aussi bien supportée que bien des bibliothèques de notre propre pays? Ce qui y gagnerait au total, c'est notre *présence*. Car la fréquentation de la bibliothèque est en rapport direct avec ce que les chercheurs s'attendent à y trouver. Or, c'est un fait avéré maintenant: on peut trouver, ou peu s'en faut, dans notre bibliothèque «de chancellerie» tout ce qu'il est possible de savoir sur le Québec.

Et que dire du service? Tous les habitués de la bibliothèque ont eu un jour

ou l'autre l'occasion (que dis-je? le bonheur!) d'avoir recours à la haute compétence et à l'extrême dévouement de Françoise Deslauriers et d'Ursula Matlag. La bibliothèque c'est aussi assurément *elles* que l'État, autrefois, c'était le Roi. Si le document que vous recherchez n'est, par hasard, pas disponible, on vous l'obtient comme par miracle. C'est le service absolu, avec la gentillesse en prime. C'est ainsi qu'à travers l'Europe, de Varsovie à Tenerife, des chercheurs empêchés de venir consulter sur place, ont pu bénéficier, malgré la distance, du prêt au long cours - avec un service aussi personnalisé que s'ils avaient été rue Pergolèse.

C'est, de plus, de ce haut centre de l'activité documentaire que le Gouvernement du Québec a diffusé, de 1968 à 1978, ses dons de livres à la Bibliothèque nationale de Paris, au British Museum, à la Bibliothèque royale de Belgique ainsi qu'à la Bibliothèque publique et universitaire de Genève, élargissant de la sorte son aire de rayonnement.

Pour toutes ces raisons, ce serait, de l'avis de tous les prestataires de cet émi-

nent service, un crime impardonnable contre l'esprit si la bibliothèque de la Délégation générale du Québec à Paris, de par la volonté de quelque fonctionnaire insouciant, ne devait plus offrir à des centaines d'intéressés à travers l'Europe, l'efficacité dont cet organisme a fait preuve jusqu'à maintenant dans l'accomplissement de tâches si nécessaires à la présence québécoise dans le monde. Il est, en effet, question que des soucis mal placés de restrictions mal évaluées viennent mettre en péril l'existence même de cette bibliothèque.

Cette petite «défense et illustration», on le comprendra, est en quelque sorte un cri d'alarme pour la survie d'une institution sans doute assez humble mais qui a fait ses preuves et se trouve encore appelée à rendre de grands services, aussi bien pour l'avenir politique du pays dont elle est une image plus que fidèle que pour la simple raison qu'une bibliothèque est une bibliothèque, en conséquence un lieu d'esprit, et que l'avenir reste toujours impitoyable pour la réputation de ceux qui attenteraient à son existence.